



Compte- rendu de la réunion de la Commission Technique Départementale d'Ille et Vilaine

du 29 mars 2011

Présents :

G. BERGOT	CTD35
A. ROUAULT	RAP
G LOISEAU	CASAR
M. FEIGE	SMPE
B. MOTTAIS	GASPAR
P. ARGAUD	BULLES'O

F BOURY	CSD
J MARGAT	CSD
JF ROUX	HALIOTIS
Y. LE BERRE	HALIOTIS
L. NICOLEAU	HALIOTIS
M. FOUBERT	SCF

S DUTAY	CESA
J.C. BAYETTO	CESA
J. HARDY	SIRMER
J.C. ROLLAND	APL
C. LEFEUVRE	CSCE

Excusés :

P. YAN	CESA
H. BAZIN	CVAS
D. COETMEUR	CASAR

A CRAVE	CESA
S. LEJAS	CVAS
Y. ROBERT	CSGR

S CHAILLOT	APL
C. RITZENTHALER	ZOMARDS
J RICHARD	ZOMARDS

Ordre du jour prévu :

Approbation du compte-rendu de la CTD du 14/12/2010

Achat de Matériel

Formations

1. Initiateurs
2. MF1
3. MF2
4. Mélanges
5. secourisme
6. T I V
7. Carrière de Fougères
8. Infos fédérales
9. Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la CTD du 14/12/2010

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Achat de Matériel : résultat du sondage effectué sur les souhaits des membres de la CTD.

Après discussion est décidé l'achat d'une caméra immergeable et de deux ordinateurs de plongée destinés à un usage pédagogique. Ces matériels seront à la disposition des encadrants moyennant un chèque de caution équivalent au prix du matériel. (400€ caméra / 600€ par ordi)

COMBI HUMIDE	COMBI ETANCHE	DETENDEUR	GILET STAB	ORDI	PETIT MATERIEL PMT	CAMERA SS MARINE	AUTRE
1	11	3	5	9	3	17	7



3) Règles pour l'encadrement des formations départementales : les formations départementales sont décidées en début de saison sportive.

- **A** - Priorité est faite aux encadrants des Clubs ayant postulé et inscrivant des stagiaires,
- **B** - MF2 et Instructeurs prioritaires dans les cas suivants : conformité des Jurys examens, encadrement stagiaires MF2 et MF1 en stage en situation. Rappel « Manuel MFT » : présence sur place d'un E4 pour superviser.
- **C** - Il est demandé impérativement à chaque encadrant d'être présent pendant les phases au moins de la journée
- **D** - Le prorata encadrant/stagiaire optimum : coût - échanges
1 encadrant / 3 stagiaires - 1 / 2 - 1 / 1
- **E** - Le choix définitif de l'encadrement, de la composition des palanquées, du nombre et niveau des stagiaires est fait par le Directeur Technique, responsable technique de la formation avec l'aval du Président de la CTD.

- **F** – Participation aux jurys d'examen : priorité moniteurs participants aux actions départementales - ou extérieurs ayant aidés
- **G** - Participation des stagiaires pédas selon le nombre - coût - formation CTD

Toutes ces éventuelles participations sont connues à la suite des réunions de mise en place des formations en début de saison, et rappeler lors de chaque réunion CTD trimestrielles.

Afin que chacun soit prévenu il est décidé de publier les dates des formations par le biais de la liste de diffusion de la CTD, aux encadrants de se proposer par la suite pour participer aux formations

1. Formation initiateur resp : S. Dutay

Fin des journées de formation départementale avec remerciements aux clubs qui ont accueillis ces journées et aux encadrants qui ont participé

L'examen conjoint 22 / 35 aura lieu le 10 avril 11 à Dinard.

14 candidats du 35 sont inscrits sur la session qui comptera environ 38 candidats, soit 19 jurys.

La nouvelle épreuve de péda organisationnelle a été bien réussie sur le 29 et le 56. L'examen blanc du 35 a été satisfaisant pour cette épreuve.

2. MF1 conjoint 35/56 resp : G. Bergot

Les séances de péda se poursuivent tous les 15 jours le mardi à la MdS à Rennes.

Péda en milieu naturel : le 16 avril à Lorient.

Le stage final aura lieu du 26 au 30 juin et l'examen les 1 et 2 juillet au centre Bleu Emeraude de St Malo.

Infos et inscriptions sur le site du CoDep :

http://cdessm35.free.fr/ctd/documents/Formation_MF1/Inscription_MF1_2011.pdf

3. MF2 resp : P. Yan

- 1 journée par mois le matin à Fougères et théorie à Rennes l'après midi.
- + quelques soirées techniques à la carrière
- 5 journées CTR de théorie se sont déroulées à Rennes avec organisation CTD. Les cours étaient filmés ; les vidéos ne sont pas disponibles sur le site CTR ??? mais sur un site privé avec accès restreint ! ! ! . La CTD ne s'impliquera plus dans l'organisation matérielle (salle-pauses-restau) de ces journées pour la CTR. (engagement/gestion pas facile à gérer)

4. Mélanges resp : S. Chaillot



- Formation Trimix normoxique (13 inscrits)
- Dates : Week-end de Pâques (23, 24, 25 avril) et 7 & 8 mai.
- Samedi 7 mai : Mise à niveau pour les **TIV sur les procédures alu et oxygène** (10 inscrits).
- Conférence-débat (annulée suite désistement de 2 des intervenants)
- **Dimanche 8 mai : TEK à la carrière de Fougères** : Chasse au trésor Trimix, Formation Nitrox base (13 inscrits), Baptêmes recycleurs, Exposition de matériel .
- Les moniteurs disponibles pour effectuer la formation Nitrox de base sont bienvenus.
Merci de contacter Servan : servan.chaillot@gmail.com

Toutes les infos sur le blog : <http://cdessm35.free.fr/tekenfete/>

5. Secourisme : resp : Eric Sarrazin

- Stéphane Petitjean a repris la suite de Didier Pelisse. Une modification du déroulement de la formation est à l'étude (temps un peu plus long).

6. TIV: resp. : A. Rouault

- La formation de Cesson des 5 et 6 février à fait le plein.
- Les remarques concernant des lacunes dans la formation sont remontées à la CTR.
- Jacques Durand abandonne ses fonctions de responsable TIV ; le prochain responsable organisera une réunion dans les prochains mois pour faire évoluer la formation.

La CTD 35 ne sollicitera pas de formation pour l'année 2011 – 2012.

7. Carrière de Fougères G. Bergot

- La CTD a procédé à l'achat de pontons, il conviendra de les mettre en place afin de faciliter la mise à l'eau.
- La Mairie a équipé le site avec des tables et des supports permettant de faciliter l'équipement des plongeurs.
- Reste à remplacer les palettes : une solution a été trouvée :

8. Actions fédérales G. Bergot

- **Théorie N4** : samedi 02 avril 2011 RENNES centre de théorie ; 43 inscrits nécessitant 14 jurys et 28 moniteurs.
- **Théorie N4** : samedi 9 avril 2011 Châteaulin 38 inscrits ; Nantes 21 inscrits .
- L'organisation de la théorie N4 à Rennes correspond au souhait d'une majorité de candidats.



8.1 infos de la CTN de janvier 2011.

- Applicabilité des nouvelles qualifications : comme décidé lors de la précédente réunion de la CTN, et approuvé par le CDN, les nouvelles qualifications PA20, PA40 et PE40 sont applicables depuis le 01/01/2011.

La saisie en ligne de ces qualifications est opérationnelle depuis la mi janvier 2011.

- **La plongée encadrée au-delà de 20 m**

La CTN recommande que les plongeurs encadrés, quelle que soit leur qualification, lorsqu'ils plongent à une profondeur de plus de 20 m se munissent du même matériel que les plongeurs autonomes. A savoir disposer d'un équipement de plongée permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout, d'un système gonflable de sécurité et des moyens de contrôler les paramètres de la plongée et sa décompression.

- **La pédagogie organisationnelle dans les cursus de formation fédérale**

La CTN rappelle que l'épreuve de pédagogie dite organisationnelle est nouvelle à l'examen de MF1 et d'Initiateur.

Elle recommande à toutes les CTR, en s'appuyant notamment sur leur collège d'instructeurs, de communiquer largement les conseils de bonne pratique afin d'éviter des comportements

inadaptés des membres des jurys.

(voir document CTR BPL sur le site de la CTR)

- **Utilisation de la VHF.**

Pour l'utilisation d'une VHF portative de moins de 6 watts sans ASN

L'obligation d'être titulaire du certificat restreint de radiotéléphoniste (CRR) sera supprimée.

Aucune qualification spécifique ne sera exigée.

Pour l'utilisation d'une VHF portative ASN ou d'une VHF fixe avec ou sans ASN de plus de 6 watts

Des connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour l'utilisation de la VHF seront désormais intégrées dans le programme de formation ainsi qu'à l'examen du permis de conduire de bateaux de plaisance. Le titulaire du permis plaisance pourra ainsi manœuvrer une VHF, fixe ou portable, dans les eaux nationales maritimes ou intérieures sans avoir à passer un examen supplémentaire.

Les titulaires d'un permis plaisance délivré avant l'entrée en vigueur de cette réforme pourront utiliser la VHF dans les mêmes conditions.

- **Plongée JEUNES**

Nouvelles qualifications :

Les plongeurs accèdent, selon leur compétence et leur âge, à différents espaces d'évolution. Il existe six niveaux de compétence :

- . trois sans scaphandre et sans âge minimum : les étoiles de mer, 1ère, 2ème et 3ème
- . trois avec scaphandre à partir de 8 ans : Plongeur de Bronze, Plongeur d'Argent et Plongeur d'Or. La compétence Plongeur d'Or est accessible à partir de l'âge de dix ans.

Les diplômes et qualifications sont délivrés par un E2 au minimum. Chaque niveau est attesté par la délivrance d'une carte. Pour se voir délivrer l'un des niveaux des cursus jeunes bulles ou jeunes plongeurs, il n'est pas obligatoire de posséder le niveau inférieur.

- **Nouveau certificat médical.**

Un nouveau certificat médical est édité, les modifications sont mineures et destinées à éviter la confusion des « cases cochées » que pouvait présenter l'ancien.

- **Nouveau matériel : Nautilus Lifeline : VHS avec GPS étanche spéciale plongeur**

Toutes les fonctionnalités d'une VHF avec GPS intégré.

- Portée de 12.5 km
- Envoi automatique des coordonnées GPS
- Autonomie de 24h en mode urgence
- Étanche à 130m



- Affichage de la position GPS, du canal utilisé et de l'état de la batterie.

Prix : environ 250 €.

8.2 C T R du 26 mars 2011

Retour des questionnaires de la CTR

Proposition d'un cahier des charges pour gestion organisationnelle sur le bassin des examens initiateur (non retenu)

Point sur le Collège

Présentation des travaux sur les nouvelles péda organisationnelles

Mise à disposition sur le site de la CTR des sujets et des attentes des jurys

Proposition du calendrier des stages et examen CTR

Bilan des Présidents de jury et représentant CTR

Les stages TSI (Tuteur Stagiaires Initiateurs)

Projets de mise en place de ces nouvelles formations sur les départements en début de saison prochaine

Nouvelle pédagogie organisationnelle

Tenir compte de cette nouvelle épreuve arrivée tardivement dans la saison sur les examens initiateurs et MF1

Théorie anticipée N4 du 2 et 9 avril 2009

Le décalage des dates est dû à une erreur d'un centre d'examen ; c'est pourquoi l'examen de Rennes est resté à la date initialement décidée.

Formation régionale MF2

Point sur la formation en cours et les WE pratique à venir

Voir le commentaire au point n°3

Plongée jeunes

Nouvelles qualifications

Projet de mise en place d'un WE jeunes, début octobre à Camaret (29)

TIV

Changement de responsable TIV : Frank Fronteau de la CTD72

Compte rendu détaillé à paraître sur le site de la CTR BPL

8.3 vente de matériel Nitrox du CODEP.

Une réflexion est en cours pour adapter le parc de matériel aux besoins des clubs. Certains matériels pourraient être vendus aux clubs après le WE Tek en fête.

Priorité sera donnée aux clubs associatifs, non équipés.



Dates à venir :

- CTD le 22 juin 2011 (attention ! c'est un mercredi !)
- CTR le 28 mai 2011 (peut être à Rennes)

Bonne reprise à tous

Le responsable de la C. T. D. 35



Gaby BERGOT

Responsable CTD35

Mobile : 06 72 27 93 34

Email : president.ctd@ffessm35.fr

site web : www.ffessm35.fr



Gaby BERGOT

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex -
Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
E-mail : cdessm35@wanadoo.fr – <http://www.ffessm35.fr/>

Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports

SIRET CODEP 35 : 43803052000011